



**Le Broc  
Conseil Municipal  
Séance du 13/01/2022**

**Compte-rendu sommaire**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'Espace Panoramique pour respecter les règles de distanciation imposées par la pandémie du COVID-19, le Jeudi 13 Janvier 2022 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Olivier TEZENAS, Maire.

**Date de la convocation :** 06 Janvier 2022

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Olivier TEZENAS, Arnaud BOURGEOIS, Lionel DIRAND, Yoann LEOTOING, Gaëlle EYDIEUX, David ANDRE, Jean-Paul GUICHARD, Fabien CHAPOUL, Joëlle VERGE

**Etaient représentées :** Mmes Eva RUAULT (pouvoir à Olivier Tezenas), Cécile LAURENT (pouvoir à David André) Nelly RICA (pouvoir à Joëlle Verge)

**Etaient absents :** Mme Monique TIXIER, M. Korentin DUPARC

Monsieur Jean-Paul GUICHARD est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

**DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Maxence FAUCHER, qui démissionne de son poste de conseiller municipal.

Suite à cette information, le Conseil Municipal décide de remplacer Monsieur FAUCHER dans les diverses commissions où il siégeait.

Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis : Monsieur Jean-Paul GUICHARD

Commission voirie : Monsieur Arnaud BOURGEOIS

Commission Patrimoine - Bâtiments communaux : Monsieur David ANDRE

Décision prise à l'unanimité.

**DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Retirée de l'ordre du jour.

## **AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL ADJOINT TECHNIQUE**

Actuellement, deux adjoints techniques sont affectés aux services périscolaires et assurent l'aide aux institutrices, la garderie du matin et du soir, la cantine, l'accompagnement au transport scolaire et l'entretien des bâtiments scolaires. Un poste est à temps complet, le deuxième à 33/35ème.

Compte-tenu de l'organisation du temps de travail et du volume de travail effectué pour assurer un service de qualité, il est nécessaire d'augmenter de 2 heures hebdomadaires le poste de l'adjoint technique à temps non complet, à compter du 15 janvier 2022.

Où cet exposé, le Conseil Municipal, décide :

- D'augmenter de 2 heures le temps de travail de Madame Caroline BONNEL, adjoint technique, à compter du 15 janvier 2022,
- De créer un poste d'adjoint technique à temps complet de 35/35ème, à compter du 15 janvier 2022,
- De supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet de 33/35ème, à compter du 15 janvier 2022.

Votes : 12 pour et 1 abstention (M. CHAPOUL).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Maire,  
Olivier TEZENAS

